

Jouons-nous à l'autruche avec nos finances ?

« À 40 ans, j'ai réalisé que je n'avais rien devant moi, et j'ai décidé de redresser la situation, confie Johanne. Aujourd'hui, j'ai 55 ans, et j'ai encore des problèmes financiers... »

ON ACHÈTE UNE VOITURE, des meubles à payer un an plus tard, on craque pour de petits luxes qu'on paie avec la carte de crédit... Et peu à peu, on sent l'anxiété monter chaque fois qu'un compte arrive. Pas étonnant que plusieurs se retrouvent avec des problèmes budgétaires assez graves.

Les Québécois sont le reflet parfait de cette réalité. Au cours de l'année 2007, près de 19 000 consommateurs québécois ont fait faillite, ce qui représente plus de 30 % des banqueroutes nationales. La province est actuellement au deuxième rang canadien pour le nombre de faillites personnelles, derrière l'Ontario.

Bien entendu, la crise financière est l'envers de la médaille de la consommation excessive et de l'endettement, d'où l'importance de cesser de jouer à l'autruche pour éviter ce genre de tragédie.

Mais comment faire pour se sortir la tête du sable ? Les experts sont unanimes : « il faut admettre le problème ». Le hic, c'est que même si ça semble évident, c'est loin de l'être... C'est pourquoi des conseillers budgétaires ont dressé une série de questions permettant d'évaluer si on est au bord de la crise (*encadré 1*).

Dans plus de 90 % des cas, les problèmes financiers sont liés à un endettement excessif. Des gens s'endettent afin de pouvoir consommer tout de suite ce qu'ils pourraient seulement se payer plus tard s'ils économisaient avant d'acheter. Certains ne réalisent même pas ce que représente la somme de leurs dépenses ou le remboursement de leurs dettes, si bien qu'ils peuvent difficilement joindre les deux bouts. D'autres se retrouvent avec un problème budgétaire dès qu'un changement dans leur situation personnelle (ex. : maladie, perte d'emploi, divorce) vient diminuer subitement leur revenu, c'est-à-dire leur capacité de remboursement.

Il est toutefois possible de se prémunir contre les dettes en suivant les barèmes déterminés par les ex-

Encadré 1

Évaluation de ma situation financière

	Oui	Non
Mes dépenses sont-elles plus importantes que mes revenus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est-ce que j'emprunte pour les dépenses courantes (Ex. : restaurant, épicerie, essence) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ai-je accumulé du retard dans le remboursement de mes dettes (capital et intérêts) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les entreprises de services publics me menacent-elles de couper les services ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suis-je stressé en pensant à ma situation financière ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Interprétation : une seule réponse affirmative indique un sérieux problème de nature financière qui doit être pris en main !

perts. Les planificateurs financiers ont en effet établi que les dettes totales à la consommation (meubles, voiture, soldes sur carte de crédit, etc.) devraient représenter au maximum 10 % ou 15 % du revenu net (après impôts, autres retenues salariales ou charges sociales) alors que le versement hypothécaire mensuel (ou le loyer) ne devrait pas dépasser 25 %.

Voyons maintenant le répertoire des divers postes de dépenses du budget d'un consommateur canadien, selon les données cumulées par Statistique Canada en 2006 (*tableau*). À chacun d'en tirer ses conclusions.

Comment boucler le budget

Toute personne qui découvrirait un énorme trou dans son budget en faisant les calculs proposés plus haut devrait songer à modifier ses habitudes de consommation. Évidemment, c'est plus facile à dire qu'à faire. C'est pourquoi il est recommandé de procéder par étape.

Tableau

Habitudes de dépenses des Canadiens*

Revenu de 150 000 \$
(environ 77 000 \$ net après cotisation de 20 000 \$ au REER)

Logement (hypothèque, taxes, chauffage, etc.)	36 %	27 720 \$
Alimentation	12 %	9 240 \$
Habillement et soins personnels	9 %	6 930 \$
Transport (y compris l'essence, les assurances, etc.)	19 %	14 630 \$
Soins de santé	3 %	2 310 \$
Éducation et lecture	3 %	2 310 \$
Loisirs et voyages	9 %	6 930 \$
Autres (cadeaux, imprévus, etc.)	9 %	6 930 \$
TOTAL	100 %	77 000 \$

* Statistique Canada, 2006, quintile supérieur, n° 62-202 au catalogue.

Le point de départ consiste à répertorier soigneusement les dépenses pendant quelques mois afin de savoir où va l'argent. Ensuite, il faut analyser les résultats obtenus pour trouver le problème. Peut-être que les repas au restaurant représentent une partie importante de nos dépenses ?

Une fois que la faille est trouvée, il ne restera plus qu'à imaginer comment on pourra redresser notre budget. Par exemple, si le problème, c'est la voiture et qu'on tient absolument à continuer d'en posséder une, il faut couper ailleurs ou trouver une façon d'accroître nos revenus.

En réalité, il existe plusieurs trucs pour diminuer les dépenses (*encadré 2*).

Se sortir des dettes

Quand un problème budgétaire découle de l'endettement, la seule solution, c'est de s'y attaquer. Par où commencer ? D'abord, il faut réduire les intérêts payés afin de dégager une somme d'argent qui pourra servir à rembourser la dette.

Par exemple, si les cartes de crédit avec des taux d'intérêt de 18 % à 30 % ont des soldes impayés, alors il faut les remplacer par une carte de crédit à taux préférentiel (de 9,5 % à 10,5 %), avec frais annuels, ou une marge de crédit (de 10 % à 11,75 %). Il est également

Encadré 2

Trucs pour diminuer les dépenses

- Prendre soin de ce que l'on a
- Ne pas suivre la mode à tout prix et dans tous les domaines
- Prévoir les achats afin d'épargner en conséquence, au lieu d'emprunter
- Acheter des produits plus durables en s'informant mieux
- Rechercher les véritables aubaines
- Acheter des articles d'occasion

possible de transférer des dettes à la consommation sur une carte qui offre 0 % d'intérêt durant une période donnée (à condition de lire attentivement le contrat au préalable). Il est aussi possible de consolider sa dette, c'est-à-dire emprunter sur l'hypothèque (entre 5 % et 7 %) ou d'obtenir un prêt personnel (autour de 6,5 % ou plus) à la banque qui permettra de rembourser toutes les dettes contractées à gauche et à droite.

Si les revenus d'une personne chutent brusquement, cette dernière pourrait envisager d'allonger le terme de l'hypothèque. Imaginons, par exemple, un propriétaire détenant une hypothèque de 100 000 \$ financée sur 15 ans. Eh bien, en augmentant le terme à 35 ans, il ferait passer ses remboursements mensuels de 880 \$ à 615 \$.

Bien entendu, l'idéal serait d'éviter tous ces problèmes en vivant selon ses moyens. Bien que ce régime convienne parfaitement à certains, d'autres ont besoin d'une bonne dose de détermination et de volonté pour y arriver. Vivre les deux pieds sur terre est néanmoins la solution. 🍷

1111-1440, rue Sainte-Catherine Ouest,
Montréal (Québec) H3G 1R8
Téléphone : 514 868-2081 ou 1 888 542-8597
Télécopieur : 514 868-2088

740-2954, boul. Laurier, Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : 418 657-5777 ou 1 877 323-5777
Télécopieur : 418 657-7418

Courriel : info@fondsfmoq.com
Site Internet : www.fondsfmoq.com

Lignes d'information automatisées :
514 868-2087 ou 1 800 641-9929